

Étude de la langue au collège :

quelles simplifications terminologiques et pourquoi ?

Dans le programme de français pour le cycle 3 du collège, paru au B.O. du 26 novembre 2015, l'un des objectifs de l'étude de la langue est de « commencer à construire le système de la langue ». Cette exigence se poursuit et s'intensifie au cycle 4, où l'enseignement de la langue doit permettre à l'élève d'en « comprendre le fonctionnement global [...] et l'organisation de son système » et ce, en évitant « l'inflation terminologique » et « la mémorisation de règles et d'étiquettes grammaticales pour elles-mêmes ». Parallèlement, et non sans lien avec ce qui précède, apparaissent des notions grammaticales qui, si elles font depuis longtemps partie du vocabulaire de la linguistique, n'avaient encore jamais figuré dans les précédents programmes : « prédicat », « complément du verbe », « complément de phrase ». Le présent article a pour objectif d'explicitier ces nouvelles notions, de les mettre en perspective les unes par rapport aux autres, d'en montrer l'intérêt pédagogique et d'envisager quelques implications didactiques de cette terminologie simplifiée et globale.

I. Le prédicat

Le prédicat se définit comme « ce qu'on dit du sujet », « ce qui apporte une information sur le sujet » (cf. programme du cycle 3 p. 118 et 120).

1. Groupe verbal et prédicat

D'abord une clarification :

- Parler de verbe ou de groupe verbal (GV), c'est indiquer une **classe grammaticale**, comme on le fait quand on parle de nom ou de groupe nominal (GN), de préposition ou de groupe prépositionnel, etc.
- Parler de **prédicat**, c'est indiquer la **fonction syntaxique** du groupe verbal, comme on le fait quand on parle de **sujet** à propos d'un groupe nominal (GN).

On parlera donc de groupe verbal prédicat comme on parle de groupe nominal sujet ou d'adjectif attribut du sujet.

N.B. Dans l'analyse grammaticale traditionnelle, on parlait simplement de verbe et de groupe verbal et l'on ne disait rien de sa fonction. C'est par souci de cohérence que le terme « prédicat » a été retenu pour nommer la fonction syntaxique du GV.

2. Le GN Sujet et le GV prédicat

Le **GN sujet** et le **GV prédicat** sont les deux éléments constitutifs de la phrase **canonique***. Celle-ci est à entendre comme un modèle théorique à connaître, une structure de base à laquelle peuvent se ramener la plupart des phrases, simples ou complexes. Il s'agit d'une « phrase déclarative simple [...] et neutre [...] », selon la définition proposée par la Grammaire méthodique du français (p. 212).

Le **GV prédicat** (*en vert dans cet article*) peut se composer :

- d'un verbe seul (« Pierre **sourit**. ») ;
- d'un verbe suivi d'un attribut du sujet (« Son attitude **est très déconcertante**. ») ;
- d'un verbe modifié par un adverbe (« Pierre **marche vite**¹, **parle vite**. » ; « Claude **sourit malicieusement**. ») ;
- d'un verbe accompagné de son complément, direct ou indirect (« Tous les soirs, il **promène son chien**. » ; « Nous **en avons parlé**. ») ;
- d'un verbe accompagné de plusieurs compléments (du verbe), directs ou indirects :
 - deux compléments : « Claire **a prêté son livre (1) à Pierre (2)**. » ; « Marie **a reçu des félicitations (1) de ses collègues (2)**. » ;
 - trois compléments : « Ce ferry **transporte les voitures (1) de Calais (2) à Douvres (3)**. » ; « La ville **lui (2) a acheté son terrain (1) 8000 euros (3)**. » ;

¹ cf. Office québécois de la langue française, Banque de dépannage linguistique : http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?Th=2&t1=&id=4284

- d'un verbe suivi d'une subordonnée
 - conjonctive² (« Pierre **s' imagine qu'il n'y arrivera pas.** ») ;
 - interrogative indirecte (« Pierre **se demande qui viendra le chercher.** ») ;
 - relative³ (« **Invite qui tu voudras.** » , « **Embrassez qui vous voudrez.** »).

*À côté des phrases **canoniques**, il existe des phrases **atypiques** : structures fréquemment employées, notamment à l'oral, mais difficiles, voire impossibles à dériver d'une phrase canonique. Il s'agit des phrases à présentatif (« Il y a longtemps que je t'aime. » ; « Voilà cinq ans qu'il a déménagé. »), des phrases non verbales (« Drôle d'endroit pour une rencontre ! » ; « Génial, ce film ! » ; « À cœur vaillant rien d'impossible. »), des phrases comportant des incises (« Comprends-moi bien, dit Jacques, je ne refuse pas de t'aider. ») ou des incidentes (« Il viendra, j'espère. » ; « Les mythes, c'est bien connu, ont la vie dure. »), etc. Si ces phrases sont souvent rebelles à l'analyse, on doit toutefois pouvoir les exploiter *autrement* en classe, en faisant travailler les élèves, quand ils les rencontrent, sur leur transformation en phrases canoniques et sur la comparaison entre les deux (ou davantage) manières de dire.

3. Intérêt de la notion de prédicat

La notion de prédicat doit permettre :

- d'avoir une vision plus globale de la phrase et de sa structure en la décomposant en unités plus larges ;
- d'envisager ensemble le verbe et ses éventuels compléments et de « comparer les constructions d'un même verbe » (cf. p. 117 [programme du cycle 3] : « Claire **joue avec Lucie.** », « Elles **jouent à cache-cache, au ping-pong.** », « Claire **joue du piano.** », « Le temps **joue pour nous.** » / « La plante **pousse.** - Lucie **pousse Paul.** ») ;
- de ramener une phrase complexe à une phrase simple, puisque l'une comme l'autre se composent d'un GN sujet et d'un GV prédicat (voir ci-dessous) ;
- d'éviter des distinctions non consensuelles et pas toujours utiles entre des constituants plus petits (COS / COI / complément d'attribution / complément essentiel) ;
- de faire les regroupements syntaxiques nécessaires à la compréhension d'une phrase.

De fait, savoir identifier dans une phrase le GN sujet et le GV prédicat, c'est percevoir la « structure fondamentalement *bipartite* de la phrase *canonique* »⁴ et avoir compris que *la plupart* des phrases complexes se ramènent, quelle que soit leur longueur, et dans cet ordre, à la structure « GN sujet + GV prédicat ».

Plus précisément, c'est être capable, comme le préconise le programme (cycle 4, p. 239), d'« identifier des constituants de la phrase complexe (par **analogie** avec les constituants de la phrase simple) ».

Ainsi, la longue phrase complexe :

« Chaque fois qu'il (elle) ouvrait un roman⁵, Claude (*GN sujet*) **présentait que, dès les premières pages, il (elle) serait emporté(e) loin de son cadre et de ses habitudes, loin de la ville qu'il (elle) habitait, de l'époque où il (elle) vivait et qu'il (elle) ferait des rencontres inattendues et probablement exaltantes (GV prédicat).** »

peut se ramener, **à un premier niveau d'analyse**, à la phrase suivante :

« Chaque fois (CP), Claude (*GN sujet*) **présentait le dépaysement qu'apporte le roman (GV prédicat).** »,

voire à :

² Au cycle 4 (cf. « terminologie utilisée » p. 245), il est attendu que les élèves connaissent les notions de « subordonnée conjonctive », « subordonnée interrogative indirecte », « subordonnée relative ».

³ On réservera *éventuellement* à la classe de 3^e ces cas de phrases seulement constituées d'un prédicat, lui-même constitué de verbes complétés par des relatives sans antécédent.

⁴ On n'attend évidemment pas des élèves qu'ils comprennent et emploient ce vocabulaire emprunté à la *Grammaire méthodique du Français*, p. 240, 4. Les structures fondamentales de la phrase simple, 4.1. La phrase minimale.

⁵ Nous surlignons de bleu les compléments de phrase (CP) ; la question du complément de phrase est traitée en 3. p. 4.

« Chaque fois, Claude **présentait un dépaysement.** »

Cette réduction du complexe au simple permet en outre de comprendre que la subordonnée complément du verbe fait partie intégrante du groupe verbal prédicat et ne s’y ajoute pas.

La notion de proposition principale n’apparaissant plus dans le programme, on parlera de « (groupe nominal) sujet » suivi d’un « (groupe verbal) prédicat ».

La notion de prédicat doit par ailleurs permettre à l’élève de faire les **regroupements syntaxiques** utiles à la compréhension, de manière à ne pas envisager la phrase comme une suite linéaire et indifférenciée de mots, mais à la découper en groupes de mots offrant chacun une unité de sens. Ainsi, il apprendra à distinguer entre :

- « Cette fois (CP) Paul (GN sujet) **rit.** » et « Le frère de Paul (GN sujet) **rit.** » ;
- « Cette fois Paul **rit.** » et « Cette fois (GN sujet) **est la bonne.** » ;
- « La nuit (GN sujet) **est étoilée.** » et « La nuit (CP) on (pronom sujet) **ne distingue rien.** »

Enfin, la maîtrise de cette structure (GN sujet + GV prédicat) doit aider l’élève à produire, quand la situation d’écriture l’exige, des phrases canoniques, correctement segmentées et ponctuées.

II. Complément du verbe et complément de phrase

1. Le complément du verbe

On l’a dit, il est **d’abord** attendu des élèves qu’ils comprennent le fonctionnement de la phrase simple et de la phrase complexe et sachent, à ce titre, identifier, à côté du GN sujet, le GV prédicat et en mesurer la plasticité, voire l’élasticité (cf. exemples ci-dessus en **1**, **2** et **3**).

À l’intérieur du **GV prédicat**, et à un **deuxième niveau** d’analyse, l’élève apprend à identifier les **compléments du verbe**. La notion de « complément du verbe » englobe les appellations « COD », « COI », « COS », « complément essentiel », entre lesquelles une confusion pouvait régner dans certains cas⁶, et représente donc une simplification.

Les distinctions entre les différents compléments du verbe restent utiles quand il s’agit de comparer le français avec les langues à déclinaison ou d’aborder avec les élèves les langues et cultures de l’Antiquité. On ne procédera toutefois à ces distinctions qu’une fois la structure de la phrase canonique bien assimilée.

Ainsi, on traitera comme **compléments du verbe**⁷ :

1) Claude attache **son chien**, Claude travaille **le bois**.

2) Claude s’adresse **à sa voisine** ; Claude s’est passé **de dîner** ; Claude travaille **à une nouvelle statue** ; Claude va **à la pêche**, Je vais **à Paris**, Nous revenons **de Pau** ; Nous **en** revenons.

4) Claude donne, prête **son livre (1) à son voisin (2)**, Claude arrache **son livre à son voisin** ; Claude **le lui** prête, **le lui** arrache.

5) Ils ont hérité **cette maison (1) de leurs parents (2)** ; Ils l’ont héritée de **leurs parents** ; La maison **qu’ils** ont héritée **de leurs parents** comporte trois chambres ; La maison **dont** ils ont hérité comporte trois chambres.

6) Ce ferry transporte **les voitures (1) de Calais (2) à Douvres (3)**.

⁶ L’article de Bérengère Bouard « De l’apport de l’histoire dans l’enseignement de la langue, L’exemple des compléments du verbe », <http://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2016-1-page-15.htm>, montre bien que le découpage et l’étiquetage des compléments de verbe ont fait, au cours de ces dernières décennies, l’objet de traitements évolutifs dans les programmes.

⁷ Expressions en gras et en italique.

2. Que deviennent les compléments d'objet direct, indirect et second et l'attribut du sujet (programme de 2008) ?

Le complément d'objet indirect et le complément d'objet second ne figurent plus dans le nouveau programme. Le COD, quant à lui, s'il a disparu de la terminologie des cycles 3 et 4, est cité une fois, p. 241 (cycle 4), dans le cadre de l'accord du participe passé : « Accord du participe passé avec être (à rapprocher de l'adjectif) et avec avoir (cas du COD antéposé) - cas simples ».

Pour cette raison, nous recommandons que les élèves apprennent à :

- repérer le COD, qu'on appellera aussi complément direct, et à le distinguer des autres compléments du verbe ;
- identifier, sans les distinguer davantage, les autres compléments du verbe ;
- mettre le COD et les autres compléments du verbe en perspective avec la notion de prédicat.

De même, **l'attribut du sujet**, s'il n'apparaît ni dans la terminologie du cycle 3 ni dans celle du cycle 4, est néanmoins mentionné dans le programme du cycle 3 :

- p. 114, au titre de l' « accord de **l'attribut** du sujet » ;
- p. 119, « [Les élèves de 6^e] maîtrisent les propriétés de **l'attribut** du sujet ;
- p. 120, « Pour la liste fermée des verbes qui se conjuguent avec le verbe *être*, la gestion de l'accord du participe passé est à rapprocher de **l'attribut** du sujet ».

Pour cette raison, il est important que les élèves connaissent et identifient l'attribut du sujet, mais toujours en le mettant en relation avec le prédicat dont il est un constituant.

3. Le complément de phrase ou complément circonstanciel

À l'extérieur du GV prédicat, on peut trouver des compléments de phrase, lesquels, de fait, complètent la phrase, non le groupe verbal. L'appellation « complément de phrase » désigne une fonction syntaxique au sein de la phrase.

Les compléments de phrase sont facultatifs, c'est-à-dire non indispensables à la structure grammaticale, et déplaçables. Dans « La nuit tout est indistinct. », « la nuit » peut se placer au début, à la fin, voire au milieu de la phrase : « Tout, la nuit, est indistinct. »

Les compléments de phrase (CP) peuvent appartenir aux classes grammaticales suivantes :

- groupe nominal : Toute la famille partait pour le Mexique **le soir même**.
- groupe prépositionnel : Ton avis est intéressé, **à ce que je vois**. **Pour Claude**, le départ de Dominique est une catastrophe. **Depuis ce matin**, tout va bien.
- adverbe ou groupe adverbial : **Aujourd'hui**, la situation lui semble moins problématique. **Contrairement à ce qu'il affirme**, on peut être la fois prosateur et poète.
- proposition subordonnée : **Quand il reviendra**, je lui parlerai de mes projets ; Les enfants sont restés dehors **jusqu'à ce que la nuit tombe**.

L'important étant de savoir distinguer entre le complément du verbe et le complément de phrase, il n'est plus attendu que les élèves sachent identifier les compléments circonstanciels de cause, de but, de conséquence, de comparaison, etc. De même, et pour les mêmes raisons, on attendra des élèves qu'ils sachent identifier une subordonnée conjonctive complément de phrase, non des subordonnées circonstancielles de temps, de cause, de conséquence, de but, de comparaison, etc.

Il y aura cependant intérêt⁸ à leur faire établir, chaque fois que c'est possible (c-à-d. quand les subordonnées sont mobiles), des correspondances entre des subordonnées conjonctives et des compléments de phrase équivalents (Ex. :

⁸ cf. p. 239 [cycle 4] : « Identification des constituants de la phrase complexe (**par analogie avec les constituants de la phrase simple**) ».

« Quand il reviendra » = « À son retour. » ; « Parce qu'il avait mal » = « En raison de sa douleur » ou « De peur qu'il ne tombe » = « Par crainte d'une chute »).

4. Comment identifier les compléments de phrase ? Les différents tests

Dans le programme pour le cycle 3, il est écrit :

- p. 119 : « Repérage de groupes nominaux en position de compléments et caractérisation par des opérations de suppression, déplacement en début de phrase, pronominalisation (distinction compléments de verbe/compléments de phrase) » ;
- p.120 : « Les élèves [...] repèrent les compléments du verbe (non supprimables, non déplaçables en début de phrase et pronominalisables) et les compléments de phrase (supprimables, déplaçables et non pronominalisables). »

Les questions « où ? », « quand ? », « comment ? », insuffisamment discriminantes

Les questions « où ? », « quand ? », « comment ? » après le verbe, auxquelles on avait traditionnellement recours pour repérer les compléments de phrase, sont insuffisamment discriminantes, conduisant à identifier aussi bien un complément du verbe qu'un complément de phrase :

- Question « Où ? » : Il **va à Marseille** [CV appartenant au GV prédicat] *versus* **À Marseille** on se baigne jusqu'en octobre. / On se baigne jusqu'en octobre **à Marseille** [CP].
- Question « Où ? » : On **n'a pas le droit d'écrire sur les murs**. [CV appartenant au GV prédicat] *versus* Balzac **a écrit le Père Goriot sur cette table** [CP]. / **Sur cette table** [CP] Balzac **a écrit le Père Goriot**.
- Question « Quand ? » : Je **pars à deux heures** [CV] *versus* Les magasins **sont fermés à quatorze heures** [CP]. / **À quatorze heures** [CP], **les magasins sont fermés**.
- Question « Comment ? » : Pierre **marche vite** ; Pierre **mange lentement**⁹. *versus* Pierre **avala son café sans perdre de temps**. / **Sans perdre de temps**, Pierre **avala son café**.

On préférera donc aux questions « où ? », « quand ? », « comment ? » les tests suivants :

Le test du déplacement

Contrairement au complément du verbe, le complément de phrase est **mobile**. On peut donc recourir, pour l'identifier, au test du déplacement :

- **Pour Claude**, le départ de Dominique **est une catastrophe**. / Le départ de Dominique **est une catastrophe pour Claude**. / Le départ de Dominique **est pour Claude une catastrophe**.
- Toute la famille **partait pour le Mexique** le soir même. / **Le soir même**, toute la famille **partait pour le Mexique**. / Toute la famille **partait le soir même pour le Mexique**.
- Il **déplaça le bureau** avec précaution (CP1)¹⁰ pour ne pas l'abîmer (CP2). / Pour ne pas l'abîmer, il **déplaça le bureau** avec précaution. / **Avec précaution** pour ne pas l'abîmer, il **déplaça le bureau**.

Le test de la suppression

Contrairement au complément du verbe, le complément de phrase est **effaçable**. Le test de la suppression est pertinent puisque, syntaxiquement parlant, chacune des phrases ci-dessous « tient debout » et garde un sens – amoindri, il est vrai –, si l'on supprime le complément de phrase :

- « ~~[Pour Claude]~~ Le départ de Dominique est une catastrophe. » ;
- « ~~[Le soir même]~~ Toute la famille partait pour le Mexique. » ;
- « ~~[Avec précaution pour ne pas l'abîmer]~~ Il déplaça le bureau. ».

⁹ « **Lentement**, Pierre mange. » est certes possible, mais constitue un effet de style : tout se passe comme si l'adverbe « lentement », modifiant le verbe et faisant partie du GV prédicat quand il est postposé (« Pierre **mange lentement**. »), changeait de valeur avec l'antéposition et était par là transformé en complément de phrase.

¹⁰ CP1 et CP2 : complément de phrase 1 et complément de phrase 2.

Le test de la pronominalisation

Le test de la pronominalisation consiste à remplacer par un pronom le complément : le complément du verbe serait pronominalisable, tandis que le complément de phrase ne le serait pas.

Ce test demande à être utilisé avec précaution, voire parcimonie : il paraît probant dans les cas où un complément du verbe sans préposition est **homonyme** d'un complément de phrase car il permet de les distinguer :

- Il **aime la nuit** / il **l'aime** (pronominalisation possible) *versus* Il **dort la nuit** / *Il la dort ; *Il y dort (pronominalisation impossible).
- Il **a mal supporté cet été.** / Il **l'a mal supporté** (pronominalisation possible) *versus* Nous **allons en Camargue cet été.** / *Nous y allons en Camargue (pronominalisation impossible).
- Il **n'envisage pas le lendemain** / Il **ne l'envisage pas** (pronominalisation possible) *versus* Il **ne récidiva pas le lendemain.** / *Il n'y récidiva pas. (pronominalisation impossible).

Dans les trois exemples ci-dessus, le test fonctionne : seuls les compléments de verbe sont pronominalisables.

En revanche, la pronominalisation est possible dans tous les cas ci-dessous, qu'il s'agisse de reprendre un complément du verbe ou un complément de phrase :

- Nous **allons à la plage.** / Nous **y (CV) allons** ; Nous **avons eu très chaud à la plage** / Nous **y (CP) avons eu très chaud.**
- Elle **a montré beaucoup d'enthousiasme.** / Elle **en (CV) a beaucoup montré.** ; Elle **a montré beaucoup d'enthousiasme sur le bateau.** / Elle **y (CP) a montré beaucoup d'enthousiasme.**¹¹
- Il **a refusé de rejoindre ses parents (CV1) sur le bateau (CV2).** / Il **a refusé de les (CV1) y (CV2) rejoindre.**

N.B. Certains linguistes font observer, exemples à l'appui, que les tests de déplacement, de suppression et de pronominalisation ne sont pas suffisants pour distinguer compléments de verbe et compléments de phrase et proposent comme test supplémentaire le « test de la négation » : « Celui-ci, en effet, permet de voir si un élément est intégré au prédicat (complément du verbe) ou y échappe (complément de phrase) : dans une phrase comportant une négation descriptive, si un terme est nié par cette négation, alors il sera identifié comme un complément de verbe ; s'il y échappe, c'est qu'il s'agit d'un complément de phrase »¹². Ainsi, on distinguerait entre « Le train **part à midi (CV).** » qui devient, sous l'effet de la négation, « Le train **ne part pas à midi (sous-entendu : mais à onze heures).** » et « Les élèves quittent l'école à midi. / À midi les élèves **quittent l'école.** », qui devient, sous l'effet de la négation, « Les élèves **ne quittent pas l'école à midi (sous-entendu : « À midi [qui ne tombe pas sous le coup de la négation], ils restent à l'école.** »)

Pour convaincant que soit ce test, il paraît d'une application pédagogique délicate et l'on pourra préférer s'en tenir aux opérations de déplacement, de suppression et de pronominalisation, en veillant à choisir avec discernement les exemples où elles sont le plus probantes pour les élèves.

D'autres simplifications terminologiques sont introduites dans le programme. Ainsi, le terme « adjectif » est seulement mentionné et l'on n'attend plus que les élèves parlent d'adjectif qualificatif ni d'adjectif verbal ou encore d'épithète¹³. L'attribut du COD n'est pas non plus évoqué. Il s'agit bien, avec ce programme d'étude de la langue aux cycles 3 et 4, de faire envisager la langue d'une façon plus globale, plus surplombante, de privilégier une échelle d'analyse

¹¹ La double pronominalisation, pour reprendre CV et CP, reste, quant à elle, problématique : *Elle **n'y en a pas beaucoup montré.**

¹² Emilie DESCHELLETTE & Audrey ROIG : « Observer (l'inutile) pour (mieux) former ; Le cas des compléments du verbe », communication au colloque international "Observer pour former", organisé par la structure fédérative Observation des Pratiques Educatives et Enseignantes et Recherche et Formation (OPEEN & Reform), Nantes, 8, 9 et 10 juin 2016, à paraître en 2017.

¹³ Comme dans le programme de 2008, c'est la classe des déterminants qui accueille et englobe ce qui s'est pendant longtemps appelé « adjectif » et permet de distinguer déterminants démonstratif, possessif, indéfini, interrogatif, numéral.

plus large et plus éclairante, sans se livrer à des subdivisions ou à des raffinements terminologiques dont les élèves, qui ne sont pas des spécialistes, ne pourraient guère tirer profit.

L'étude de la langue dans le programme de français pour le cycle 3 et le cycle 4

Extraits du programme

CYCLE 3

p. 99

Compétences travaillées

Comprendre le fonctionnement de la langue

Maîtriser la forme des mots en lien avec la syntaxe.

Identifier les constituants d'une phrase simple en relation avec son sens ; distinguer phrase simple et phrase complexe.

p. 118

Identifier les constituants d'une phrase simple en relation avec sa cohérence sémantique ; distinguer phrase simple et phrase complexe

- Mise en évidence de la cohérence sémantique de la phrase : de quoi on parle et ce qu'on en dit, à quoi on peut rajouter des compléments de phrase facultatifs.
- Mise en évidence des groupes syntaxiques : le sujet de la phrase (un groupe **nominal**, un pronom, une subordonnée) ; le **prédicat** de la phrase, c'est-à-dire ce qu'on dit du sujet (très souvent un groupe verbal formé du verbe et des compléments du verbe s'il en a) ; le complément de phrase (un groupe nominal, un groupe prépositionnel, un adverbe ou un groupe adverbial, une subordonnée).

p.119 et 120

Repères de progressivité

- **Maîtriser la forme des mots en lien avec la syntaxe**

6^e

Les élèves [...] identifient le sujet (soit un groupe nominal – un pronom – un nom propre – un infinitif) et gèrent l'accord en personne avec le verbe.

Ils maîtrisent les propriétés de l'attribut du sujet.

- **Identifier les constituants d'une phrase simple en relation avec sa cohérence sémantique ; distinguer phrase simple et phrase complexe**

CM1-CM2

La phrase comporte deux éléments principaux : le sujet et le **prédicat**, qui apporte une information à propos du sujet. Le prédicat est le plus souvent composé d'un verbe et de ses compléments s'il en a. Les élèves apprennent à isoler le sujet de la phrase et le prédicat.

Ils repèrent les **compléments du verbe** (non supprimables, non déplaçables en début de phrase et pronominalisables) et les compléments de phrase (supprimables, déplaçables et non pronominalisables).

Au sein du groupe nominal, ils identifient le complément du nom.

6^e

Les élèves apprennent à isoler le sujet de la phrase et le prédicat dans des situations plus complexes. Ils apprennent à distinguer phrase simple et phrase complexe à partir du repérage des verbes conjugués.

CYCLE 4

p. 231

Compétences travaillées

Comprendre le fonctionnement de la langue

Connaître les aspects fondamentaux du fonctionnement syntaxique

p. 238

Compétences linguistiques : étude de la langue

Le cycle 4 [...] entend également permettre aux élèves de comprendre le fonctionnement global de la langue et l'organisation de son système. [...] L'inflation terminologique doit être évitée : au cycle 4, il s'agit moins de parvenir à une connaissance exhaustive de tous les éléments de la phrase et du texte que de comprendre que la langue est un système et qu'elle est mise en œuvre dans des discours.

La grammaire au service de la réflexion sur la langue. L'objectif n'est pas la mémorisation de règles et d'étiquettes grammaticales pour elles-mêmes, mais bien la formation intellectuelle des élèves et le développement d'une posture réflexive. Il s'agit de leur faire percevoir que la langue est un système organisé [...].

p. 239

Connaitre les aspects fondamentaux du fonctionnement syntaxique.

Fonctionnement de la phrase simple.

- Distinction phrase non verbale/phrase simple /phrase complexe.
- Analyse des constituants de la phrase simple en constituants obligatoires (sujet, prédicat) et facultatifs (complément de phrase).
- Identification des groupes syntaxiques : leurs constituants et leurs fonctions.
- Identification des classes de mots et mise en évidence de leurs propriétés.

[...]

Fonctionnement de la phrase complexe.

- Identification des constituants de la phrase complexe (par analogie avec les constituants de la phrase simple).
- Notions de juxtaposition, coordination, subordination.

Terminologie utilisée

Cycle 3

p. 118

- Verbe de la phrase / sujet du verbe / complément du verbe (complète le verbe et appartient au groupe verbal) / complément de phrase (complète la phrase) / complément du nom (complète le nom)
- Sujet de la phrase - prédicat de la phrase

Cycle 4

p. 239 : La terminologie qui figure à la suite du programme est celle qui doit être connue des élèves.

p. 245

Fonctions grammaticales

- Les fonctions dans la phrase
 - sujet de la phrase
 - prédicat de la phrase (ce qu'on dit du sujet)
 - complément de phrase (ou circonstanciel)
- Les fonctions dans les groupes grammaticaux
 - complément du nom
 - complément du verbe
 - complément de l'adjectif

[À propos de la phrase]

- Phrase non verbale / phrase simple / phrase complexe
- Juxtaposition / coordination / subordination
- Proposition subordonnée (subordonnée relative, conjonctive, interrogative indirecte)